

## L'OCÉANIE DANS LE CONTEXTE INTERNATIONAL TENTATIVES D'ORGANISATION ET APROCHE GÉOPOLITIQUE

### Ce que nous disent les textes

- ES/L/S : on analyse les tentatives d'organisation pour obtenir un poids accru dans les relations internationales (contextualisation)
- L/ES : on s'interroge sur le Pacifique en tant que nouvel espace stratégique sous l'influence des puissances riveraines.
- STG : on met en évidence la place occupée dans les relations régionales et internationales (B- étude de cas)

### Problématiques, notions et concepts, mots-clés

Quel rôle géopolitique joue l'Océanie dans le Pacifique et dans le monde ?	ANZUS, Kwajalein, Bikini, Christmas, Commonwealth, traité de Rarotonga, espace dénucléarisé, Forum des îles du Pacifique, CPS (Commission du Pacifique Sud), PIDP, PROE, SOPAC, Festival des Arts, Jeux du Pacifique
Quelles relations géopolitiques entretiennent les micro-États océaniques avec l'Australie et la Nouvelle-Zélande ? Avec le monde ?	
Quelle est la place de l'Océanie tropicale insulaire dans les relations régionales et internationales ?	
Comment fonctionne l'Océanie tropicale insulaire dans le monde d'aujourd'hui ?	

Cette question peut être envisagée à différentes échelles :

- l'échelle Pacifique, qui s'intéresse aux relations existant entre l'Océanie et les façades Pacifique des continents américain et asiatique ; où l'Océanie se trouve impliquée dans des enjeux qui la dépassent ;
- l'échelle océanienne, qui suppose de mettre l'accent sur l'interface océanienne, c'est-à-dire sur les relations entre l'Australie et la Nouvelle-Zélande d'une part, et les îles et archipels de l'Océanie intertropicale d'autre part ; on est alors dans la logique des relations Nord-Sud ;
- l'échelle de l'Océanie insulaire, qui invite à s'interroger sur les tentatives de regroupement régional, sur son intérêt et sur les difficultés à le mettre en place.

### 1- L'Océanie dans le contexte Pacifique et mondial : des enjeux qui la dépassent ?

#### *Entre marginalisation et intégration économique*

Espace vide et délaissé par les Européens pendant longtemps, l'Océanie est incluse dans un ensemble Pacifique qui s'est éveillé au monde à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle et aurait même, à en croire les chiffres, supplanté l'Atlantique dans le volume des échanges commerciaux transocéaniques à la fin du XX<sup>ème</sup> siècle. Mais on l'a bien compris : ce réveil concerne avant tout le Pacifique Nord, quasiment vide en son centre mais bordé par des géants économiques qui multiplient les relations commerciales entre eux : les États-Unis, le Japon, les « Quatre dragons », les autres pays de l'ASEAN et maintenant la Chine littorale. Il n'en est pas de même pour la partie sud de la région. Celle-ci est certes animée par le continent australien et l'archipel néo-zélandais, mais elle est constellée en son centre de micro-États insulaires constituant un espace délaissé et marginal. Ces derniers ne pèsent d'aucun poids sur l'échiquier économique international. Ils sont le ventre mou d'un système extrêmement actif sur ses marges. Ils échappent aux grands courants d'échanges et n'en génèrent pas véritablement eux-mêmes. Ils ne sont qu'une poussière de terres perdues dans l'océan et connaissent tous, y compris les plus riches d'entre eux, des problèmes de développement qu'ils s'attachent à surmonter avec des fortunes diverses.

#### *L'Océanie a-t-elle encore un intérêt stratégique ?*

L'Océanie intertropicale a longtemps été un enjeu important des relations internationales. La Seconde Guerre mondiale l'a propulsée au premier plan avec l'avancée japonaise et la contre-attaque occidentale. La Guerre du Pacifique a laissé des traces indélébiles sur le terrain et dans les esprits. Qui ne connaît Pearl Harbour, Midway ou Guadalcanal par exemple ? Les pays océaniques ont été bien malgré eux une interface entre le monde occidental et le monde asiatique et ils l'ont payé au prix fort. Les archipels mélanésiens et micronésiens ont été ravagés.

Après-guerre, la Micronésie, passée sous tutelle étasunienne, a été incluse dans le glacis de protection que les États-Unis ont construit face au monde communiste qu'ils souhaitaient « contenir ». Certes, les îles micronésiennes n'étaient pas aux avant-postes, à l'image de la Corée ou du Viêt-Nam, mais leur position de deuxième rideau en a fait des pièces importantes du dispositif de défense occidental (voir les îles Marshall). Ailleurs, plus au sud, les États-Unis ont signé un accord militaire de défense avec leurs alliés australiens et néo-zélandais, l'ANZUS. Le Pacifique dans son ensemble a longtemps été considéré par les États-Unis comme une mer américaine, très étroitement contrôlée par les III<sup>e</sup> et VII<sup>e</sup> flottes. Il a pu, à la marge, être l'enjeu des luttes d'influence entre le camp communiste et le camp occidental. On en veut pour preuve le lobbying de Taiwan et de la Chine communiste pour récupérer des voix à l'ONU. On a pu aussi s'interroger sur les accords de pêche passés par l'URSS avec le Kiribati, qui a beaucoup inquiété à l'époque. On s'est inquiété aussi des contacts du Ni-Vanuatu Walter Lini avec la Lybie... Mais si ces péripéties ont alimenté les colonnes de la presse locale et régionale, force est de constater qu'elles n'ont pas pesé lourd à l'échelle des relations internationales.

Par ailleurs, leur grand isolement en a fait le siège idéal pour les expérimentations nucléaires. Les Anglais, les Étatsuniens puis les Français y ont fait exploser des dizaines de bombes thermonucléaires, en aérien ou en sous-terrain, sans prendre toute la mesure des retombées sur les populations : Bikini et Eniwetok (îles Marshall par les États-Unis, 1946-58), Christmas (Kiribati, par les États-Unis et l'Angleterre, 1957-62), Moruroa et Fangataufa (Polynésie française par la France, 1963-96)...



L'île Christmas, Kiribati, le plus grand atoll du monde en superficie terrestre...

Aujourd'hui, les expérimentations nucléaires ont cessé et le Pacifique Sud est devenu une zone dénucléarisée (voir plus bas le traité de Rarotonga). Par ailleurs, si les États-Unis conservent leurs bases de missiles aux Marshall et un important dispositif militaire à Guam et sur Hawaii, on notera qu'ils se désengagent d'une zone dont l'intérêt stratégique s'est affaibli avec la chute du monde communiste.

**Kwajalein** est un atoll corallien faisant partie des îles Marshall et situé au centre l'océan Pacifique. L'atoll d'une superficie de 16,4 km<sup>2</sup> comporte 97 îlots qui entourent l'un des plus grands lagons du monde (2 174 km<sup>2</sup>). Une partie de l'atoll est occupée par une importante base militaire américaine qui y effectue des lancements de fusées et de missiles. Les 2 600 habitants sont composés en majorité de civils et militaires américains employés par la base.

L'atoll est occupé par les forces américaines sans interruption depuis 1944. Kwajalein, contrairement aux atolls voisins de Bikini et Rongelap, n'a jamais été utilisé pour les essais nucléaires qui se sont déroulés dans l'archipel durant les années 1950 et 1960.

Les États-Unis louent 11 des 97 îlots. L'activité de la base américaine est en partie liée à la mise en oeuvre d'installations radars, optiques et d'équipements de communications pour effectuer les tests des intercepteurs de missiles. L'atoll abrite également l'une des cinq stations terrestres qui contrôlent le réseau de satellites

*D'après un article de Wikipedia sur Kwajalein*

Aujourd'hui donc, l'Océanie ne présente pas un intérêt stratégique de premier plan. Les enjeux sont ailleurs, même si la menace de la Corée du Nord peut amener les États-Unis à renforcer leur présence en Micronésie.

### **Une analyse du début des années 2000**

Pour les Américains, la sécurité de la zone repose sur la présence de leurs forces armées dans le Pacifique Nord et sa frange occidentale. ... Pourtant, on s'accorde à parler d'un désengagement militaire américain dans la région. C'est que l'ennemi n'est plus le même et l'urgence de la riposte non plus. C'est aussi que les moyens matériels dont disposent les forces américaines ont qualitativement changé du tout au tout...

Pour les États-Unis, la région continue à présenter un risque d'embrasement : poursuite par la Corée du Nord de son programme nucléaire menaçant la Corée du Sud, non règlement de la question des deux Chine, montée de l'islamisme en Indonésie, instabilité politique des Philippines, piraterie et brigandage en mer de Chine et dans le détroit de Malacca...

Cette rive occidentale du Pacifique intéresse également l'Australie qui a des intérêts principalement en Mélanésie, zone la plus instable du Pacifique insulaire : indépendance tumultueuse de Vanuatu écartelé entre les zones d'influence australienne et française, coups d'État dans les îles Fidji, crises graves en Papouasie-Nouvelle-Guinée et dans les îles Salomon entraînant l'intervention de forces australiennes et néo-zélandaises, conflit entre les États et les tribus locales à propos des royalties sur l'exploitation des ressources, univers traditionnel tellement fragmenté qu'il interdit l'émergence d'un sentiment national...

À cette instabilité politique de la Mélanésie et de son prolongement indonésien, on peut opposer la stabilité du Pacifique Nord : stabilité institutionnelle liée au pacte d'association des États Fédérés de Micronésie, des îles Palaos et Marshall avec les États-Unis, au statut de membre du Commonwealth des Mariannes du Nord, au statut de territoire de l'Union de Guam, sans compter bien sûr les îles Hawaï, cinquantième État des États-Unis...

Parlant de la Nouvelle-Zélande, notons que ce pays se réserve une zone d'intérêt en Polynésie qui le met en concurrence avec la France. Cependant, sa crispation sur la dénucléarisation de la zone et son refus de donner accès à ses ports aux navires américains à propulsion nucléaire ou porteurs d'armements nucléaires l'ont placé en marge de l'ANZUS, ce qui réduit considérablement son influence dans la région.

Le Pacifique ne représente plus guère un enjeu économique par les ressources qu'il recèle. L'intérêt suscité par les ZEE a diminué ... On a beaucoup misé par le passé sur l'exploitation des ressources des fonds marins, notamment des nodules polymétalliques. Le coût élevé de leur exploitation et l'instabilité des cours mondiaux ont pour le moment détourné les investisseurs de cette industrie...

*Géopolitique du Pacifique, La Documentation française, Questions internationales n° 14*

Alors, que valent les petits pays indépendants océaniques à l'échelle de la planète ? Plus grand chose assurément. Mais plus cependant que leur poids économique ou démographique. Ils siègent en effet à l'ONU et leurs voix, on l'a vu, sont courtisées. Par ailleurs, l'ONU est une tribune pour leurs revendications et ils savent se faire entendre : lutte pour la décolonisation, lutte écologique, appels aux aides internationales... Mais ils sont aussi pointés du doigt pour leur mauvaise gestion qui place certains d'entre eux en position d'ajustement structurel.

### **Discours de Michael Somare aux Nations-unies, le 27 septembre 2007, ou comment exister sur le plan international ?**

« Monsieur le Président,

...J'aimerais remercier le secrétariat ainsi que toutes les agences de l'ONU qui continuent à rendre de grands services à la Papouasie-Nouvelle-Guinée. Le 18 septembre 2007, deux jours après avoir célébré ses 32 ans d'indépendance, la Papouasie-Nouvelle-Guinée a réuni son huitième Parlement national... La démocratie est un challenge que la Papouasie-Nouvelle-Guinée continue à relever. Mon pays, avec plus de 800 tribus et langages, continue à trouver dans les principes démocratiques la force de maintenir son unité dans sa diversité...

Le commerce mondial aujourd'hui est plus caractérisé par des pratiques commerciales condamnables des grandes puissances que par le souci d'offrir des possibilités de développement à des pays comme la Papouasie-Nouvelle-Guinée...

Nous devons lutter contre des maladies aussi graves que le SIDA ou la malaria. Nous ne pouvons y arriver seuls. Je remercie ici les agences de l'ONU pour leur aide. Je remercie aussi l'ancien président Bill Clinton pour sa contribution, ainsi que la fondation Bill Gates qui a apporté son soutien à notre lutte contre la malaria, qui est la principale source de décès dans notre pays...

Le travail du comité de l'ONU sur la décolonisation n'est pas terminé. Nous avons encore 16 pays dépendants sur la planète, dont certains dans le Pacifique. ... Nous félicitons les gouvernements de la Nouvelle-Zélande et de Tokelau pour le récent référendum sur l'indépendance de ce pays et nous respectons la décision prise\*. Dans le même ordre d'idée, nous espérons

que d'autres pays suivront l'exemple de la Nouvelle-Zélande et aideront les autres territoires dépendants à prendre leur propre décision.

Quand j'ai pris place dans cette assemblée pour mon pays la première fois, il y a 32 ans, je disais alors, et je souhaite le réaffirmer aujourd'hui : dans la limite de ses ressources, la Papouasie-Nouvelle-Guinée jouera toujours un rôle positif au sein des Nations Unies. »

\* Lors de ce référendum, les habitants de Tokelau se sont prononcés pour le maintien de la tutelle néo-zélandaise, ce que n'apprécie pas forcément le président Somare...

### ***L'Océanie intertropicale, un espace dénucléarisé ?***

L'Océanie intertropicale a sans doute été, on l'a vu plus haut, une des régions de la planète les plus concernées par les expérimentations nucléaires. Aujourd'hui, celles-ci ont cessé et la région est devenue une zone dénucléarisée, selon les vœux et les termes du traité de Rarotonga. Le traité de Rarotonga a été signé en 1985 par l'Australie, les îles Cook, Fidji, Kiribati, la Nouvelle-Zélande, Niue, Samoa et Tuvalu. Il est entré en vigueur après ratification des pays signataires en décembre 1986, alors que la France se livrait encore à des expérimentations aux Tuamotu. Nauru (1986-87), la Papouasie-Nouvelle-Guinée (1985-98), les îles Salomon (1987-89), le Vanuatu (1995-96) et les îles Tonga (1996-2000) l'ont ensuite signé puis ratifié. Notons enfin que la France et le Royaume-Uni ont signé et ratifié les protocoles destinés aux pays extérieurs à la zone en 1996, alors que les États-Unis les ont signés mais non ratifiés.

L'espace concerné couvre les eaux territoriales de l'Australie, de la Nouvelle-Zélande, de la Mélanésie (dont la Nouvelle-Calédonie), de la Polynésie (dont Wallis-et-Futuna et la Polynésie française), ainsi que de Nauru et du Kiribati en Micronésie. Notons que le reste de la Micronésie (relevant ou ayant relevé de la juridiction des États-Unis) n'en fait (curieusement ?) pas partie... Notons également que la zone descend loin dans le sud, au-delà des eaux territoriales des pays concernés, jusqu'au 60<sup>e</sup> parallèle.

Mais que dit exactement le traité ?

#### **Ce que dit le traité de Rarotonga**

##### **Traité sur la zone dénucléarisée du Pacifique Sud et de ses trois protocoles (Rarotonga, 6 août 1985)**

#### **PRÉAMBULE**

Les Parties au présent Traité, unies dans leur engagement en faveur d'un monde pacifique, (...) gravement préoccupées par le fait que la poursuite de la course aux armements nucléaires comporte le risque d'une guerre nucléaire, (...) convaincues que tous les pays ont l'obligation de ne négliger aucun effort pour atteindre l'objectif de l'élimination des armes nucléaires,

S'inspirant de la décision du quinzième Forum du Pacifique Sud, à Tuvalu, selon laquelle une zone dénucléarisée devrait être créée dans la région

#### **Sont convenues de ce qui suit :**

Chaque Partie s'engage à :

- ne pas fabriquer ni acquérir d'une autre manière, posséder ou exercer un contrôle sur tout dispositif explosif nucléaire par quelque moyen et en quelque lieu que ce soit à l'intérieur ou à l'extérieur de la Zone dénucléarisée du Pacifique Sud (art. 3)

- ne pas rechercher ni recevoir une aide quelconque pour la fabrication ou l'acquisition de tout dispositif explosif nucléaire (art. 3)

- ne pas fournir de matières brutes ou de produits fissiles spéciaux ou de l'équipement ou du matériel spécialement conçu et préparé pour traiter, utiliser ou fabriquer des produits fissiles spéciaux à des fins pacifiques (art. 4)

- empêcher le stationnement de tout dispositif explosif nucléaire sur son territoire (art. 5)

- empêcher l'essai de tout dispositif explosif nucléaire sur son territoire (art. 6)

- ne pas immerger de déchets radioactifs ou d'autres matières radioactives en quelque lieu que ce soit à l'intérieur de la Zone dénucléarisée du Pacifique Sud, empêcher l'immersion, par qui que ce soit, de déchets radioactifs (art. 7)...

Chaque Partie rendra compte au Directeur du Bureau de coopération économique pour le Pacifique Sud ("le Directeur")... de tout événement de quelque importance survenant sous sa juridiction et ayant des incidences sur l'application du présent Traité.

Le Directeur fera annuellement rapport au Forum du Pacifique Sud sur l'état du présent Traité (art. 9)

Le présent Traité est ouvert à la signature de tout membre du Forum du Pacifique Sud (art. 12).

## 2- Étude géopolitique du fonctionnement de l'interface océanienne : un exemple des relations Nord-Sud

Y a-t-il un fonctionnement géopolitique interne, propre à l'espace océanien ? Oui, assurément. Et l'on verra qu'il est représentatif des relations Nord-Sud.

### *L'Océanie intertropicale : un monde éclaté et sous influence ?*

Le Pacifique insulaire intertropical est un ensemble régional tiraillé entre sa volonté de regroupement et les influences extérieures qui contribuent à son éclatement. Il n'en demeure pas moins qu'il se trouve écartelé entre de multiples influences externes, ce qui a amené les géographes Benoît Antheaume et Joël Bonnemaison à découper la région en quatre réseaux fonctionnant de façon autonome et ayant chacun pour caractéristique d'entretenir des liens privilégiés avec une puissance du Nord. Ces réseaux sont considérés selon les auteurs comme des "*ensembles géographico-politico-culturels*" qui "*contribuent à forger l'identité des populations qui les composent*". Il s'agit des réseaux :

- *australo-mélanésien*
- *zélando-polynésien*
- *franco-océanien (sic)*
- *américano-micronésien*".

À ces réseaux dont l'existence est bien réelle, il convient de joindre d'autres systèmes comme le Commonwealth qu'ont rejoint huit pays du Pacifique (Samoa, Tonga, Vanuatu, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Salomon, Tuvalu, Kiribati et Nauru), Fidji en ayant été exclu en 2006.

### **Qu'est-ce que le Commonwealth ?**

"Le Commonwealth est une association bénévole de 53 États qui se consultent grâce à un réseau largement informel de liens gouvernementaux et non gouvernementaux. Bien que la moitié de ses membres soient aujourd'hui de petits États comptant moins d'un million d'habitants, le Commonwealth regroupe néanmoins près du quart de la population mondiale et du tiers des membres des Nations unies..."

En 1949, les membres du Commonwealth ont convenu que le monarque britannique devait être «le symbole de la libre association des nations membres et, en tant que tel, chef du Commonwealth », indépendamment du fait qu'un pays membre en fasse ou non son chef d'État. Élisabeth II est la reine du Canada, monarque des 14 autres «royaumes» parmi les 54 pays membres, et chef du Commonwealth pour tous...

Le Commonwealth fait la promotion d'une série de valeurs communes à ses membres telles que l'égalité, la non-discrimination, la démocratie et la primauté du droit. La Déclaration de Harare a reconnu l'importance particulière qu'il accorde aux droits de la personne, à l'éthique démocratique, à l'égalité des sexes, au développement durable et à la protection de l'environnement...

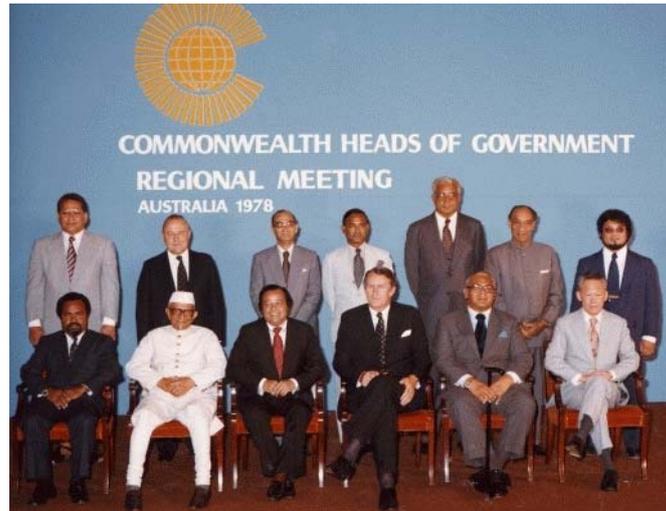
Au cours du temps, il s'est spécialisé dans certains domaines, ce qui lui a permis d'aider directement ses membres à faire face à des problèmes communs ou particuliers. En effet, ceux-ci bénéficient de l'appui d'un vaste réseau d'organismes privés, bénévoles et professionnels, comprenant entre autres des associations juridiques, médicales, d'universités et de parlementaires, des professionnels et des organisations médiatiques et sportives...

La réunion des chefs de gouvernement du Commonwealth a lieu tous les deux ans; à cette occasion, les participants discutent des grandes questions politiques, économiques et sociales, de leur incidence sur leurs pays respectifs et des mesures à adopter, au sein du Commonwealth ou conjointement dans d'autres organes internationaux... Elles se déroulent chaque fois dans un pays différent, le chef de gouvernement du pays hôte en assumant la présidence...

Les ministres des Finances du Commonwealth se rencontrent tous les ans; les ministres chargés de la santé, de l'éducation, de l'emploi, du droit et de la condition féminine se rencontrent eux aussi à intervalles réguliers.

Le Commonwealth n'a pas de constitution à proprement parler, mais il a des principes bien établis. La déclaration des principes du Commonwealth, adoptée en 1971 par les chefs de gouvernement réunis à Singapour, spécifie que les États membres doivent favoriser la paix et l'ordre dans le monde à l'appui de l'action de l'ONU, promouvoir des institutions représentatives et des garanties juridiques de liberté individuelle, reconnaître l'égalité des races et la nécessité de combattre la discrimination et l'oppression raciales, et s'appliquer à mieux répartir les richesses dans la société.

D'après l'Encyclopédie de l'Agora, 2002



Les chefs de gouvernement des pays du Commonwealth, réunis à Sydney en 1978. On reconnaît debout à gauche Tupua Tamasese Tupuola Tufuga Efi, Premier ministre de Samoa, à la droite de Robert Muldoon, Premier ministre de Nouvelle-Zélande, Ratu Sir Kamisese Mara, Premier ministre de Fidji, troisième à partir de la droite, Michael Somare, Premier ministre de Papouasie-Nouvelle-Guinée, assis à gauche, Fatafehi Tu'i-pelehake, Premier ministre de Tonga, assis deuxième à partir de la droite, à la gauche de Malcolm Fraser, Premier ministre australien, assis au centre.

(University of Melbourne)

### *L'Océanie intertropicale, un monde dépendant*

Pour cette question, se reporter à l'Océanie en tant qu'interface (Michel Lextreyt), sur ce même site.

## **3- L'Océanie intertropicale vers le regroupement, illusion ou réalité ? Radioscopie des dynamiques internes**

### **Deux analyses des années 1980**

Seuls des facteurs et des interventions extérieurs tendent à unifier la zone : la poussée japonaise lors de la guerre du Pacifique et la longue contre-attaque des États-Unis, qui créèrent au passage l'appellation régionale avec leur *South Pacific Command* installé à Nouméa. La tutelle des six puissances coloniales qui formèrent en 1947 la Commission du Pacifique Sud, aujourd'hui débordée par la multiplication des instances internationales dans la région. La persistance des essais nucléaires français en Polynésie, qui provoque aujourd'hui une unité de refus diplomatique perceptible jusqu'en Asie. L'attitude traditionnelle américaine en matière de droits de pêche, enjeu plus limité mais économiquement important, qui suscite d'autres passions. Les incursions récentes de l'URSS dans la région donnent parfois l'apparence d'un véritable *Kriegspiel* stratégique et d'un basculement potentiel de l'orientation internationale des micro-États, là où exploitation opportuniste et attitudes disparates prédominent encore. Seule, la création du Forum du Pacifique Sud, en 1971, avec seize États indépendants, depuis le continent australien jusqu'à Tuvalu (26 km<sup>2</sup>), peut être considérée comme un pas vers une relative unité, au moins sur le plan diplomatique.

François Godement, *L'environnement stratégique et politique du Pacifique Sud*,

S'ils disposent d'une voix au sein de l'Assemblée générale des Nations Unies au même titre que la Chine ou les États-Unis, ces États, pris isolément, éprouvent de nombreuses difficultés à traduire dans la réalité leur indépendance juridique. Ils se révèlent par exemple incapables de faire respecter les droits qu'ils détiennent sur leur ZEE, conformément aux règles qu'ils se sont fixées en 1977 au sein du Forum du Pacifique Sud, ne disposent dans leur grande majorité d'aucune force militaire et dépendent encore largement de l'aide économique consentie par les anciennes puissances coloniales.

De ce fait, dès la fin des années 1960, ces États ont choisi la voie de la coopération régionale pour défendre plus efficacement leurs intérêts et leurs droits face aux puissances extérieures à la région. Cette politique s'est traduite tout d'abord par la prise de contrôle progressive de la CPS... puis par la création, en 1971, à l'initiative de Fidji, du Forum du Pacifique Sud...

Le Forum n'envisage pas le développement d'une quelconque intégration politique au profit d'une autorité supranationale. Il est une tribune politique qui défend le concept d'identité du Pacifique-Sud à travers la défense de certains thèmes unificateurs : la décolonisation complète de la zone..., le refus du nucléaire (création de la troisième zone dénucléarisée de la planète – traité de Rarotonga en 1985)...

Mais cette politique de coopération régionale ne parvient pas à masquer l'existence de profonds désaccords politiques internes ni à atténuer le persistence de très fortes dépendances économiques.

L'accession à l'indépendance de la Papouasie-Nouvelle-Guinée, des Salomon, de Kiribati et de Vanuatu s'est accompagnée de l'émergence d'une sorte de solidarité mélanésienne défendant des positions beaucoup plus radicales que les États polynésiens, traditionnellement plus conservateurs. Beaucoup plus soucieux de faire respecter leur ZEE contre le pillage des thoniers américains, porteurs d'un discours antinucléaire particulièrement virulent et désireux de combattre toutes les formes

de néocolonialisme dans la région, quitte à dénoncer celui de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande, les États mélanésiens n'hésitent plus à contester les positions jugées trop pro-américaines de Fidji ou de Samoa... Au-delà de ces antagonismes, les États du Pacifique-Sud restent confrontés à un grave problème de dépendance économique. Malgré la création au sein du SPARTECA d'un régime de préférence généralisée et non réciproque destiné à ouvrir plus largement les marchés australien et néo-zélandais aux productions des pays insulaires, leur développement économique semble de plus en plus dépendre des aides accordées par ces deux pays au moment où ceux-ci se révèlent de moins en moins capables de faire face à leurs engagements financiers... Cette situation pousse la plupart des micro-États à tenter de négocier chacun de leur côté des contrats de pêche, y compris avec l'URSS (Kiribati, Vanuatu...).

Stéphane Vérine

## **L'Océanie intertropicale, vers le regroupement ?**

Les relations entre les micro-États océaniques sont insuffisamment développées. Ceci est la conséquence directe de l'insularité : l'éloignement, l'isolement, l'omniprésence de la mer, l'exiguïté des territoires auxquels il faut ajouter des ressources fragiles et non complémentaires rendent les échanges ou la coopération difficiles.

Pourtant, le sentiment d'appartenance à un ensemble océanique plus ou moins homogène qui se démarque des influences extérieures est bien présent. Ces pays ont un passé commun. Passé lointain qui les relie pour la plupart à la même souche austronésienne, passé colonial plus récent et maintenant premières expériences d'émancipation. Ces pays ont aussi les mêmes souffrances, doivent affronter les mêmes difficultés. La géographie, avec les contraintes communes de l'isolement et de l'insularité se joint à l'histoire pour construire un fonds commun de reconnaissance.

La situation devient paradoxale. Ces pays vivent de et par l'extérieur qui alimente l'essentiel de leurs budgets, mais ils multiplient par ailleurs les tentatives de regroupements, à l'impact souvent marginal mais à la symbolique très forte.

### ***Des organisations régionales tentent de donner corps à une entité océanique***

Par le regroupement au sein d'organismes comme la Communauté du Pacifique ou le Forum, les pays de la région cultivent l'appartenance à une même communauté d'intérêts et espèrent être plus forts vis-à-vis de l'extérieur. La plupart de ces organisations se retrouvent dans le CORP, le Conseil des organisations régionales du Pacifique, qui comprend le Secrétariat de la Communauté du Pacifique, le Secrétariat général du Forum, la FFA, le PIDP, le PROE, la SOPAC, l'USP et quelques autres...

### **Des espaces régionaux autonomes dans le Pacifique ?**

La notion d'espace régional dans le Pacifique apparaît de façon précise avec la création de la *Commission du Pacifique Sud*\* (CPS) en 1947 lorsque les six puissances coloniales occidentales du bassin décidèrent de se doter d'une instance institutionnelle visant à promouvoir le développement socio-économique dans les territoires insulaires sous leur tutelle respective. S'interdisant de traiter des questions d'ordre politique, la CPS devint une instance quelque peu anachronique dès que se mit à souffler, à partir de 1960, le vent des indépendances.

En 1971, les micro-États indépendants et l'archipel des îles Cook fondent parallèlement à la CPS le *South Pacific Forum*\*\* auquel ils invitent l'Australie et la Nouvelle-Zélande. Non seulement dans cette enceinte il sera possible d'évoquer et de traiter de questions à caractère politique comme les essais nucléaires effectués par la France en Polynésie ou des mouvements de décolonisation d'autres entités insulaires, mais aussi de définir les priorités à donner au développement socio-économique... En 1972, le Forum se dote d'un levier économique, le *South Pacific Bureau for Economic Cooperation* (SPEC) pour coordonner les diverses actions décidées parmi ses membres...

En se rattachant au Forum, l'Australie et la Nouvelle-Zélande accroissent leur statut de grands frères.

L'annuaire des institutions régionales du Pacifique indique l'existence de près de 200 organisations à caractères gouvernemental, religieux, culturel, sportif, scientifique ou commercial, reflétant nettement le dynamisme de la coopération régionale collective. Sans doute faut-il y voir le désir de briser les isolements insulaires et de mettre en commun les ressources humaines, culturelles, économiques afin d'accroître le sentiment de communauté du Pacifique insulaire...

Ancien centre de l'empire britannique dans le Pacifique, Fidji a su tirer profit de la formation de ses élites et de son statut d'indépendance acquis en 1970 pour attirer à Suva la plupart des organismes régionaux et institutions internationales.

Paul De Deckker, *Statut constitutionnel insulaire et espace autonome dans le Pacifique*, Îles et Archipels n°8, 1987

\*Aujourd'hui Communauté du Pacifique

\*\* Aujourd'hui Forum des îles du Pacifique

**La CPS**, ou Commission du Pacifique Sud, est la plus ancienne de ces institutions. Fondée en 1947, elle a pris en 1998 le nom de **Communauté du Pacifique**. C'est la seule organisation qui comprend l'ensemble des pays de la région (19 États et 8

territoires sous tutelle), indépendants ou non, francophones ou anglophones. Son siège est à Nouméa. Il s'agit d'un organisme de coopération technique chargé de financer des programmes de développement à partir de crédits provenant essentiellement de l'Australie, de la France, de la Nouvelle-Zélande, des États-Unis, voire de l'Union européenne.

Le **Forum des îles du Pacifique** (ex Forum du Pacifique Sud) regroupe les chefs de gouvernement de tous les pays indépendants ou en *self government* du Pacifique insulaire autour de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande. Créé en 1971, il est une véritable tribune dans laquelle chacun exprime ses vues sur l'évolution politique et les perspectives économiques de la région. La Nouvelle-Calédonie et la Polynésie française ont pu y être invitées à titre d'observatrices. Les seize pays du Forum sont l'Australie, la Nouvelle-Zélande, les îles Cook, les États fédérés de Micronésie, Fidji, Kiribati, Nauru, Niue, Palau, la PNG, les îles Marshall, Samoa, les îles Salomon, Tonga, Tuvalu et le Vanuatu.

La *Forum Fisheries Agency*, ou **Agence des pêches du Forum** (FFA) a été créée en juillet 1979 dans le but premier d'assurer la surveillance et la gestion des stocks de poissons dans les eaux territoriales des petits pays du Pacifique. Le premier objectif poursuivi par la FFA, dont le siège est à Honiara (îles Salomon) est d'aider les pays signataires à négocier leurs droits de pêche, puis de trouver les moyens pour faire respecter les accords et assurer l'inviolabilité de leurs eaux territoriales. De fait, ce contrôle ne peut guère être assuré qu'avec le concours des puissances extérieures (Australie ou Nouvelle-Zélande). Les récents progrès de la télédétection permettent à présent de mieux surveiller la zone.



Les chefs de gouvernement réunis lors de la treizième session du Forum du Pacifique, à Rotorua (Nouvelle-Zélande), en 1982

Le **PIDP** (*Pacific Island Development Program* ou Programme de développement des îles du Pacifique) est une émanation de l'*East-West Center*, créé en 1960 par le Congrès étasunien dans le cadre de l'aide des États-Unis aux pays d'Asie et du Pacifique. Le PIDP quant à lui a été créé en 1980. Il est officiellement chargé de promouvoir la qualité de vie dans les îles du Pacifique en promouvant l'éducation et la recherche. Il est essentiellement financé par les États-Unis.

Le **PROE** (Programme régional océanique de l'environnement), ou **SPREP** (*South Pacific Regional Environment Program*) Le PROE est une émanation du Secrétariat de la Communauté du Pacifique. Il est une organisation intergouvernementale chargée d'appuyer les efforts de protection et d'amélioration de l'environnement du Pacifique insulaire et de favoriser son développement durable. Son siège est à Apia. Il regroupe tous les pays de la CPS, ainsi que l'Australie, la Nouvelle-Zélande, la France et les États-Unis.

La **SPTO** (*South Pacific Tourism Organisation*) est chargée de coordonner la promotion touristique pour les pays du Pacifique.

La **SOPAC** (*South Pacific Applied Geoscience Commission*), est une organisation intergouvernementale ayant pour objet l'aide au développement durable. Cette organisation, basée à Suva, est financée par l'Australie, les îles Fidji, la France, le Japon, la Nouvelle-Zélande, l'Irlande, l'Union européenne...

L'**Université du Pacifique Sud** (*South Pacific University – SPU*) est une création originale. Implantée en 1968 à Suva (Fidji), elle est l'émanation de douze États du Pacifique central qui, isolément et mis à part Fidji, ne pouvaient prétendre à mettre en place une structure universitaire de ce calibre. Ces États contribuent financièrement à son fonctionnement, fournissent des enseignants et y envoient leurs étudiants. L'Australie et la Nouvelle-Zélande participent elles aussi à cette entreprise dans le cadre de leur aide technique par une aide financière et l'envoi d'enseignants

En marge de ces différentes organisations, on peut encore citer l'**APEC** (*Asia Pacific Economic Cooperation*), une alliance commerciale entre les grands pays d'Asie et d'Océanie et où l'on retrouve l'Australie, la Nouvelle-Zélande et la PNG.

Michel Lextreyt, sites pédagogiques *itereva* et *caleduc*.

***Sport et culture : vers une identité océanienne ?***

Les initiatives dans le domaine du sport et de la culture sont le fait d'organisations régionales de mieux en mieux structurées et donc de plus en plus efficaces.

La culture, le sport et les loisirs prennent une part non négligeable dans les échanges à l'intérieur du monde océanien. Ils contribuent fortement à rassembler autour d'objectifs communs des pays qui par ailleurs ont du mal à se rencontrer à cause de leur éparpillement et de leur isolement. La Nouvelle-Zélande et l'Australie, à des degrés divers et suivant les circonstances s'impliquent par des aides à la fois financières et techniques, dans ces manifestations dont le cœur demeure le monde océanien tropical insulaire. C'est ainsi que tous les petits pays océaniens se retrouvent à intervalles réguliers au sein de deux manifestations majeures : le Festival des Arts océaniens et les Jeux du Pacifique Sud.

**Le Festival des Arts** est né du souci de lutter contre la disparition progressive des pratiques coutumières et traditionnelles. Patronné par le Conseil des Arts du Pacifique, qui est une émanation de la Communauté du Pacifique, il est organisé tous les quatre ans depuis 1972 et permet aux Océaniens de se réunir pour un moment de partage et d'échanges culturels. On retrouve là non seulement les petits pays insulaires océaniens, mais aussi les Maoris de Nouvelle-Zélande et les Aborigènes d'Australie. Les Hawaïens, bien que n'étant pas membres de la Communauté du Pacifique, sont aussi régulièrement invités en tant que Polynésiens. Le Festival est financé sur fonds de la Communauté du Pacifique, du Forum, ainsi que sur des crédits débloqués par l'Australie, la Nouvelle-Zélande ou l'Union européenne. Il s'agit d'un rendez-vous majeur qui contribue fortement au maintien d'une unité culturelle océanienne et au rapprochement de ces peuples. C'est une occasion également pour l'Australie et la Nouvelle-Zélande de replonger dans les racines de leur peuplement originel.

**Les Jeux du Pacifique** sont devenus une institution dans la région. Ils ne concernent que les pays insulaires océaniens, qui se rencontrent entre eux, mais l'Australie et la Nouvelle-Zélande ne sont pas absents pour autant. Ils assurent une participation financière et fournissent des cadres techniques pour leur organisation. Créés officiellement en 1961, à l'initiative des Fidjiens, ils avaient pour objectif « [d'] assurer la promotion et le développement de la pratique du sport amateur, [et de] créer des liens d'amitié fraternels entre les peuples et les différentes régions du Pacifique Sud ». La première édition a eu lieu à Suva en 1963. Depuis, ils se sont déroulés tous les trois, puis quatre ans. Ils sont devenus une énorme entreprise, le nombre de participants (et d'accompagnateurs) étant de plus en plus important. Si le Festival des Arts a rassemblé environ 2 000 personnes dans sa dernière édition à Palau, les derniers Jeux du Pacifique qui se sont déroulés à Suva en 2003 ont accueilli plus de 4 000 athlètes et officiels. Ils ont nécessité la construction d'installations sportives de haut niveau et donc un engagement financier très important. Tous les pays insulaires océaniens y étaient représentés. De tels jeux, désormais, ne peuvent être organisés que par les grandes entités de la zone. Les pays plus petits peuvent se contenter des « mini-jeux », qui ont lieu dans l'intervalle et qui sont limités en nombre de disciplines et donc de participants. On notera que d'autres rencontres sportives, les *Océania*, spécifiques à chaque sport, sont organisées au niveau de la région, impliquant directement cette fois-ci l'Australie et la Nouvelle-Zélande.

Michel Lextreyt, sites pédagogiques *itereva* et *caleduc*.

#### Les sièges des Jeux du Pacifique depuis leur fondation en 1963

Années	Pays organisateurs
2011	Nouméa, Nouvelle-Calédonie
2007	Apia, Samoa
2003	Suva, Iles Fidji
1999	Agana, Guam
1995	Papeete, Polynésie française
1991	Port Moresby/Lae, Papouasie-Nouvelle-Guinée
1987	Nouméa, Nouvelle-Calédonie
1983	Apia, Samoa Occidental
1979	Suva, Iles Fidji
1975	Tumon, Guam
1971	Papeete, Polynésie française
1969	Port Moresby, Papouasie-Nouvelle-Guinée
1966	Nouméa, Nouvelle-Calédonie
1963	Suva, Iles Fidji